

**PROFIL DE POSTE
PERSONNEL DE DIRECTION
ETABLISSEMENTS REP+**

Intitulé de l'emploi :

Chef d'établissement ou chef d'établissement adjoint : Chef d'établissement adjoint
Type et nom de l'établissement : Collège Edouard Manet
Catégorie financière : 4
Type de logement : T4

Implantation géographique :

Adresse : Avenue Raimu
Commune : Marseille
Code postal : 13014

Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement :

Nombre d'élèves : Nombre d'élèves : 565 (dont 96 SEGPA)

Environnement : QPV

Spécificités internes : Etablissement engagé autour de la remédiation face à la difficulté (différents ateliers de remédiation, dispositif UPE2A, micro-collège ...). Equipes stables. Etablissement engagé autour de l'éducation au développement durable. Climat scolaire apaisé. Développement des vacances apprenantes. Travail important autour du parcours avenir. Projet innovant en 6^{ème} (co-intervention PE et enseignants du collège en mathématiques et français)

Principaux indicateurs de l'établissement accessibles sur (préciser : site internet, etc...) :
www.clg-manet.ac-aix-marseille.fr

Compétences attendues :

En matière de pilotage d'une démarche innovante notamment dans les champs des établissements REP+ (pédagogie, vie scolaire, GRH) : Capacité à mettre en lien les équipes du collège et de la SEGPA, capacité à impulser une réflexion collective en mettant en lien les différents pôles, capacité à promouvoir une vision d'ensemble et systémique de l'établissement.

Liées à la spécificité du poste : Forte disponibilité sur le terrain nécessaire, capacité à anticiper et à gérer les situations complexes, capacité à travailler en équipe et à déléguer.

Autres compétences : Sens de l'organisation, de la communication et de la gestion de l'urgence.

Points particuliers concernant le poste (à préciser) :

Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère en charge de l'éducation nationale – titulaire
Stabilité souhaitée de 4 à 6 ans
Expérience de l'éducation prioritaire
Disponibilité
Autres

Cette fiche doit être envoyée directement par mel à la DIEPAT (nathalie.guaranta@ac-aix-marseille.fr), copie au DASEN / DAASEN, pour le 13 novembre 2023 au plus tard.